

DEC110957DAJ

Décision portant nomination de M. André LE BIVIC aux fonctions de directeur adjoint de l'institut des sciences biologiques

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la proposition du directeur adjoint de l'institut des sciences biologiques,

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – M. André LE BIVIC, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'institut des sciences biologiques plus particulièrement en charge de la stratégie scientifique, de l'interdisciplinarité et des relations avec les autres organismes de recherche, à compter du 4 avril 2011.

Art. 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10 mai 2011

ALAIN FUCHS